HUMANISTYKA I PRZYRODOZNAWSTWO 28 | Olsztyn 2022 | doi: 10.31648/hip.7694

Emmanuel Picavet
ORCID: 0000-0001-7966-7905

Université Panthéon-Sorbonne Pantheon-Sorbonne University

LA RATIONALITE DES DECISIONS POLITIQUES A L'EPREUVE DE LA CRISE*

The rationality of political decisions tested by the crisis

Słowa kluczowe: działanie zbiorowe, zdolność, kryzys, racjonalność

Key words: collective action, capacities, crisis, rationality

Streszczenie

Kryzys jest zbiorowym testem. Jest to także okazja do nauki i moment wyrazu napięć obecnych w życiu wspólnym i w poszukiwaniu dobra wspólnego. Zdolność do kolektywnego działania jest częściowo kwestią warunkowych aspektów rozwoju politycznego i społecznego. Są one jednak również kwestią racjonalności decyzji publicznych. W związku z tym zbiorowe zdolności zapewniają wytyczne dotyczące reakcji społeczeństwa na sytuacje kryzysowe. Można to zilustrować kryzysem zdrowotnym COVID-19.

Abstract

The crisis is a collective ordeal; it is also an opportunity for learning and the moment when the tensions present in common life and in the search for the common good are revealed. The capacities for collective action, which are partly contingent aspects of political and social evolution, are however also an issue in assessing the rationality of public decisions. As such, they are an operator for addressing the issue of public response to crisis situations, as illustrated by the COVID-19 health crisis.

Introduction

Au fil des dernières années, la crise sanitaire mondiale liée aux vagues successives de l'épidémie de COVID-19 aura mis en cause les

* Ce texte a bénéficié des discussions autour de ma présentation à la journée d'étude « Préjudice et responsabilité épistémique » à l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne (ISJPS, UMR 8103) le 9 février 2022, organisée par la Chaire Ethique et Finance (Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris) en collaboration avec le groupe de travail «Normativité environnementale face aux catastrophes climatiques» du LabEx DYNAMITE.

capacités d'action collective et la justification des décisions. Elle aura posé, en ce sens, un problème de rationalité collective et, à l'échelle des personnes, un problème de rapport à la collectivité – plus précisément, à sa structuration, à son organisation et aux pouvoirs institués en sons sein – comme l'atteste la multiplication de formes variées de défiance envers les autorités à propos de la gestion de la crise sanitaire.

Une crise est un épisode historique, une situation dans laquelle des actions se décident, et l'on doit tout d'abord poser collectivement des priorités dans les considérations qui président à ces décisions. L'avenir peut en dépendre d'une manière durable, comme peuvent aider à le comprendre les théories sociales ou économiques qui permettent de situer avec précision certaines grandes trajectoires dans la continuité de « bifurcations » définies dans le cours de l'histoire – par exemple, des guerres, certains traités ou un train de réformes important (Piketty 2015 : 64). Par ailleurs, la crise vient rappeler que les modalités d'action collective et de coordination, loin d'être seulement des moyens, contribuent à déterminer le sens des principes que l'on entend mettre en œuvre.

C'est pourquoi il importe beaucoup de s'interroger sur le genre de rationalité qui s'attache aux décisions politiques dans un tel contexte. Les croyances sont en cause, parce que les croyances conditionnent les décisions en pratique ainsi que la sélection qui s'opère entre les modalités possibles d'organisation. Il faut pourtant aller au-delà, et mettre en question la constitution des attitudes collectives qui fixent le sens des attentes et des actions dans des collectivités. C'est à ces deux niveaux que l'on peut et doit interroger les normes de rationalité vraiment à l'œuvre dans la société (lorsque du moins de telles normes sont bien à l'œuvre).

L'ébranlement donné à des systèmes sociaux et politiques par une crise engendre des problèmes ponctuels, mais oblige aussi à développer une réflexion construite à propos des différents ingrédients de la décision rationnelle et de leurs rapports mutuels. Dans les lignes qui suivent, on s'attache tout d'abord aux raisons qui rendent le besoin d'expertise particulièrement sensible en temps de crise. On examine pour quelles raisons ce besoin peut coexister avec le développement d'une grande défiance, avant d'en venir à ce que la crise révèle de la dépendance des préoccupations de rationalité par rapport aux attitudes collectives consolidées.

Crise et connaissance: le rôle-clé de l'expertise

Obligeant à faire des choix, la crise met en jeu le rapport à des tendances contradictoires qui sont présentes dans la société de référence. Différentes aspirations poussent dans des directions définies, qui ne sont pas toujours identiques. Par exemple, en temps de pandémie, la liberté de choix individuelle reste bien une préoccupation collective, mais elle ne conduit pas toujours à conforter la sécurité collective. La compatibilité entre différentes tendances susceptibles de s'exprimer dans l'action collective ne va pas de soi. Elle appelle un examen tout à la fois systématique (pour ne pas en rester à des intuitions fragiles) et circonstancié, pour être en mesure de comprendre de quelle manière le contexte accentue les difficultés de réconciliation ou bien les allège au contraire (en suggérant des solutions pratiques). Même si l'on se méfie des risques d'une « épistocratie » dans laquelle les détenteurs de connaissance dicteraient au public ou aux gouvernants les orientations à suivre, c'est bien la matière d'une expertise, dont on peut attendre qu'elle éclaire les choix publics dans toute la mesure possible.

Par ailleurs, la crise ouvre sur des chemins possibles alternatifs qui sont habituellement des sentiers de l'avenir, emportant des conséquences étagées dans le temps. Les décisions au présent conditionnent les évolutions futures à des degrés divers ; elles appellent donc une anticipation des chemins que l'on est disposé à emprunter à moyen ou long terme, et aussi une investigation au sujet des irréversibilités qui pourraient résulter des décisions au présent. Selon l'approche dominante de cette question, l'irréversibilité apparaît comme le contraire de la flexibilité : il s'agit des caractéristiques des décisions qui contribuent à obliger les acteurs à suivre à l'avenir des chemins définis, faute de quoi ils devraient affronter, afin de pouvoir rejoindre un autre chemin, des difficultés tout à fait considérables, voire insurmontables (aux plans technique, financier, organisationnel ou bien tout simplement du point de vue de l'aptitude à continuer à mobiliser les ressources que l'on emploie). C'est l'approche qui, en économie, a permis de mieux cerner les avantages spécifiques Arrow K., et (Fisher 1974: 312–319; Henry 1974: 1996–1012).

Enumérer les possibles, saisis dans la durée (autrement dit comme cheminements ou sentiers de l'avenir) est une affaire d'expertise.

Concernant l'énergie, par exemple, les épisodes de crise dans l'approvisionnement ou dans les tarifs (comme les fameuses « crises pétrolières » des années 1970 à l'échelle mondiale), ou encore dans la sécurité (en particulier à l'occasion des principaux accidents de l'industrie nucléaire civile) fournissent l'occasion de faire un bilan raisonné. Il s'agit, si possible, d'un bilan quantifié au sujet des actions alternatives possibles et de leurs conséquences immédiates ou retardées, reposant sur des hypothèses contrôlables (par exemple pour l'accroissement de la population et pour les besoins familiaux ou industriels). On s'attache ainsi à retracer des chemins alternatifs qui donnent forme et consistance à un avenir qui demeure incertain.

Dans un tel exercice, l'expertise est sollicitée à chaque étape du dénombrement des actions, de la description des moyens disponibles, du raisonnement et de la quantification. Elle peut venir tout à la fois des sciences naturelles, de la technologie et des sciences humaines et sociales, du droit, des sciences de l'organisation (par exemple les sciences administratives), ou encore des sciences mathématiques. A vrai dire, l'interdisciplinarité est souvent une condition essentielle de la pertinence des raisonnements et, par suite, des manières de se préparer collectivement face à l'avenir[1]. La même interdisciplinarité doit certainement être à l'œuvre dans la réflexion même sur la répartition des rôles (entre disciplines, entre science fondamentale et science appliquée, entre recherche et expertise, etc.).

En tant de crise, nous avons donc particulièrement – et doublement -besoin d'expertise – tout à la fois pour dessiner les sentiers de l'avenir et pour mieux comprendre les rapports entre différentes tendances ou aspirations.

Nous avons d'autant plus besoin des connaissances et de leur mise en application (donc de l'expertise) que le monde est incertain, et les perspectives aléatoires. Le regroupement et la mise en collaboration des connaissances sont requis pour apporter, au défaut de la certitude, des anticipations raisonnées au sujet de l'avenir, capables de faire échec

[1] V. en ce sens notamment : Hans Jonas, *Das Prinzip Verantwortung* (Francfort, Insel Verlag, 1979), tr. fr. J. Greisch, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Les Editions du Cerf, 1990. V. également, à propos du rôle de la philosophie: Emmanuel Malolo Dissakè, *Identification, spécialisation ou désunion. Plaidoyer pour la modestie*, [in:] *Philosophie et savoirs*, opuscule n°11 de la série *Journée de la philosophie à l'UNESCO – 2002*, dir. M. Goucha, UNESCO, Paris, 2004.

aux tendances spontanées qui conduiraient éventuellement dans des directions très contestables[2]. La dépendance profonde des pratiques et des institutions par rapport aux connaissances accumulées (ou même par rapport aux connaissances émergentes) favorise en outre la consolidation des responsabilités autour de ces connaissances. Précisément parce qu'elle engage l'avenir d'une manière souvent irréversible, la crise rend nécessaire de « fixer un cap » d'une manière bien justifiée, capable de motiver un large soutien et d'offrir une résistance à l'opportunisme[3]. D'où vient alors que la crise soit aussi un moment privilégié pour la remise en cause de l'expertise et de son rapport aux pouvoirs?

L'ambivalence du rapport à l'expertise en temps de crise

La réflexion sur les modèles pratiques reconduit à des problèmes de rationalité des croyances. C'est ce que l'on voit aujourd'hui dans les travaux sur les normes de précaution, de vigilance, de bon usage et de bon développement des savoirs, etc. dans des domaines qui concernent la prise de responsabilité des acteurs, des organisations ou des pouvoirs politiques. Ce sont des domaines de la réflexion qui concernent notamment la recherche d'une juste articulation des attitudes et des responsabilités en temps de crise. Or, les attitudes appropriées et les responsabilités bien assumées ne sont pas vraiment séparables de l'élaboration, de la mise à l'épreuve exigeante et de l'actualisation régulière de croyances justes.

C'est pourquoi la responsabilité dans le maniement des théories, des modèles et des méthodes de l'expertise se double aujourd'hui de la prise de conscience de préjudices possibles, qui peuvent être des préjudices collectifs (lorsqu'ils affectent un groupe entier ou même une collectivité nationale, plurinationale ou internationale). Manquer de responsabilité dans l'usage (et éventuellement dans l'acquisition et

[2] V. à ce sujet : Jonathan Baron (1998), *Judgment Misguided. Intuition and Error in Public Decision Making*, Oxford University Press, New York et Oxford.

[3] Cette notion et son rapport avec la structure de la décision ont été examinées dans : Guibet Lafaye C., E. Picavet (2011), *Normes sociales et institutions dans les jugements sur l'opportunisme*, [in:] *L'opportunisme. Une approche pluridisciplinaire*, A. Banoun, L. Dufour (dir.), Hermès-Lavoisier, Paris, ch. 9.

dans la synthèse) des connaissances, c'est potentiellement contribuer à déstabiliser l'aptitude de la collectivité à exploiter son savoir pour affronter l'incertitude et les risques de la meilleure (ou moins mauvaise) manière. Aujourd'hui, ces préoccupations sont importantes dans la thématique de la responsabilité épistémique, éventuellement alliée à une culture des « vertus cognitives », par quoi l'on désigne les vertus consistant à bien se disposer soi-même – et d'une manière stable – dans la recherche de la vérité et de jugements corrects.

A mesure que la collectivité approfondit sa dépendance par rapport à l'univers scientifique dans la conception et le maniement de ses propres opérations, l'exposition aux risques liés à la connaissance est de plus en plus grande[4]. Ce sont précisément les prises de risque qu'une «responsabilité épistémique» tend à réguler. Dans ces conditions, il devient graduellement toujours plus difficile de se référer à l'expertise comme à un simple ensemble d'opinions libres, elles-mêmes fondées sur des connaissances librement élaborées, proposées et discutées ; parallèlement, la volonté d'organiser la science est de plus en plus grande[5]. En effet, les enjeux gagnent en importance, à mesure que s'affirme le souci d'attribuer des rôles et des responsabilités dans leur maîtrise. A l'horizon, on voit même se profiler une sorte de « gestion de la connaissance », par laquelle on se met en mesure de contrôler d'une manière responsable les activités collectives orientées vers la connaissance, afin d'encourager leur bon développement tout en prévenant les effets négatifs toujours possibles liés au fait de prendre appui sur les connaissances (éventuellement fragiles, hasardeuses ou fausses) qui en naissent, d'une manière qui peut conduire à se défier des habitudes graduellement consolidées au fil du temps[6].

Ce type d'ambition concerne notamment la recherche et, de fait, elle se trouve souvent associée à des perspectives «managériales » au temps de la fameuse « économie de la connaissance» ou de ce que l'on décrit en utilisant cette expression dont la signification est très indéterminée.

[4] C'est l'une des raisons qui donnent une grande actualité aux réflexions de Jean-Jacques Salomon dans des ouvrages tels que : *Le Destin technologique*, Gallimard, Paris, 1994; *Une civilisation à hauts risques*, Editions Charles-Léopold-Mayer, Paris 2007.

[5] V. à ce propos : Bertrand Saint-Sernin (2007), *Le Rationalisme qui vient*, Gallimard, Paris.

[6] V. par exemple, à propos de la modélisation financière : B. de Bruin, C. et Walter (2017), *Research habits in financial modelling: the case of non-normality of market returns in the 1970s and the 1980s*, [in:] *Methods and Finance. A Unifying View on Finance, Mathematics and Philosophy*, E. Ippoliti (dir.), Springer, Ping Chen, Springer.

Il peut s'agir, par exemple, de conforter la confiance entre le monde de la recherche d'une part, le public et les financeurs privés d'autre part. Pour autant, dans la mesure même où la recherche demeure une activité libre, elle ne conforme que très difficilement à des exigences ou attentes de ce genre et il y a même des raisons sérieuses de penser qu'elle doit leur résister tout à fait, afin de préserver la dimension d' «aventure intellectuelle» et l'inventivité de la science.

En rapport avec les crises qui affectent la vie collective, il faut s'intéresser aussi aux sources de la confiance et à sa signification : si la confiance dans la science a besoin d'une science « parfaite » ou irréprochable, voire d'une science « vraie », on a des raisons très sérieuses, venues de l'épistémologie, pour penser que la confiance que l'on recherche est en définitive une illusion. La science n'est tout simplement pas susceptible de répondre à ce type de quête. Lorsque la quête de « confiance » repose sur de vaines espérances, elle ne sert qu'à encourager la défiance puisque la science ne correspond pas aux idéaux trompeurs et dénués de sens que l'on conçoit.

Chose étonnante, la défiance s'est développée, à différentes étapes de la crise sanitaire du début des années 2020, face à des gouvernements affichant leur volonté de se laisser guider par la science, et dans un domaine traditionnellement plutôt consensuel (celui de la prévention des maladies et de la vaccination). La mise en accusation de la science a d'ailleurs été très fréquente, portant tantôt sur l'incapacité des scientifiques à publier rapidement des éléments de consensus, tantôt sur le contenu même de recommandations étayées par des travaux relevant des disciplines concernées.

Les attentes populaires et les attentes des milieux politiques vis-à-vis des milieux scientifiques sont pourtant énormes dans des circonstances de ce genre. La quête de références scientifiques supposées neutres par rapport aux valeurs des uns et des autres, et purement empiriques si possible, a été prédominante, de fait, au cours des années récentes. De telles références sont investies d'une autorité qui les rend à peu près incontestables. Pour autant, ne s'agit-il pas d'un idéal inatteignable , voire dangereux?

A vrai dire, les priorités scientifiques, les préoccupations du moment et le contexte culturel peuvent sans doute interagir avec l'activité scientifique et, d'ailleurs, nous nous en félicitons bien volontiers

lorsque nous cédons à l'habitude d'exhorter la science et les milieux scientifiques à se montrer « utiles » au public, à la nation ou à l'humanité. Bien plus, dans des champs dans lesquels une certaine normativité s'attache aux évolutions que l'on peut influencer, comme la médecine ou l'économie, ce n'est que superficiellement que la science est appelée à être neutre, puisque l'on attend d'elle également des conseils, des orientations pour la société, voire de véritables stratégies d'action.

Mettre en évidence les valeurs dont on s'inspire, n'est-ce pas en vérité une manière de mettre à l'épreuve la validité des conclusions livrées au public? On peut penser que c'est le cas particulièrement dans les situations qui donnent à l'expertise la responsabilité de nous éclairer sur les tendances ou les aspirations (compatibles ou peu compatibles entre elles) qui sont présentes dans la société. Dans de telles circonstances – très fréquemment rencontrées en médecine, en politique, en économie ou en urbanisme par exemple, ou encore dans le secteur de l'énergie et dans les grands choix technologiques – l'utilisation bénéfique de la connaissance passe par la mise en dialogue de critères alternatifs susceptibles de régir l'évaluation normative ou la prescription. Cette mise en dialogue est en elle-même un enjeu de connaissance, au demeurant.

Les acquis fermes des sciences empiriques sont précieux mais ils ne sont pas de nature à étayer de manière isolée la formation de jugements ayant une portée pratique, par exemple à l'échelon politique. N'est-ce pas alors l'occasion de réfléchir à la rationalité dans la formation de jugements complets – des jugements qui mobilisent des valeurs, qui supposent un affinement des croyances et qui sont articulés en toute responsabilité à des principes constitutifs des activités? Les crises obligent à aller dans cette direction.

De fait, la rationalité qui s'impose alors à l'attention se ramène malaisément à un couple moyen-but, alors même que la promotion de tel ou tel objectif (par exemple la santé) a un caractère consensuel, qui semble appeler tout naturellement la réunion des moyens appropriés. Il y va aussi de la discussion critique des justes interprétations des principes de référence (par exemple la solidarité et le respect des libertés et de l'autonomie, dans le cas de la promotion collective de la santé). Il y va aussi des attitudes à cultiver dans la collectivité sur la base de principes reconnus pour leur valeur dans l'orientation des choix collectifs (par exemple la prudence, la précaution, la vigilance, le respect pour les professions, le

souci de la prospérité économique). On ne peut se désintéresser des liens entre de tels principes, tels qu'ils se nouent dans la pratique.

S'il est inévitable de prendre en compte le pluralisme dans le recours à des normes d'organisation de la société, il faut noter que, pour autant, toutes les options ne se valent pas du point de vue de la préparation de l'avenir. Les valeurs que l'on proclame ont de l'importance pour la manière de traiter l'information et de se préparer face aux risques. Elles sont en effet au cœur de la manière d'envisager les risques et par voie de conséquence d'assumer ses responsabilités. De ce point de vue, les croyances souvent arbitraires au sujet de l'auto-organisation de la société nous préparent bien mal à des épreuves comme celle que nous traversons en temps de pandémie.

En valorisant avec invraisemblance les choix décentralisés et fondés sur les intérêts dispersés dans la société, les idéologies libérales les plus influentes ont contribué à l'affaiblissement des capacités d'action collectives, mais on peut dire aussi qu'elles ont rendu plus difficile l'élaboration et le maintien d'attitudes collectives vertueuses dans la formation des croyances, des règles d'action et des attitudes face aux risques que l'on doit affronter en commun et avec cohérence autant que possible. Une telle cohérence ne s'impose pas toute seule et n'équipe pas spontanément les êtres humains; au contraire, elle se cultive à la manière d'une vertu impliquant la vie en collectivité.

Dans le travail d'Avner Greif et David Laitin sur le développement institutionnel endogène[7], les caractéristiques de la dynamique de l'organisation sociale sont mises à profit pour comprendre les conditions de la durabilité des formes institutionnelles. Celle-ci tient à la réaction aux « chocs » capables d'engendrer des crises. Le rapport à la délibération concertée et au savoir pourrait très bien, dans un cadre théorique de ce genre, intervenir parmi les données structurelles à prendre en considération pour cerner l'impact des crises sur les collectivités. De ce point de vue, la réflexion sur l'usage collectif des savoirs devrait être solidaire d'une réflexion sur le rapport aux institutions.

Ainsi, il y a des arguments à faire valoir dans le sens d'un élargissement de nos références habituelles en matière de rationalité, pour qu'elles incluent la culture des attitudes raisonnables en matière d'or-

[7] Greif A., Laitin D. (2004), *A theory of endogenous institutional change*, «American Political Science Review» 98(4): 633–652.

ganisation des capacités collective, du débat et du rapport à la légitimité des normes et des actions. Cela suppose de renoncer à des conceptions étroites et finalement dangereuses qui réduisent la rationalité pratique à ses aspects instrumentaux et la science à une certitude toute prête, étrangère à la formation critique du jugement.

Conclusion

La nature profondément interactive et coopérative de l'activité scientifique n'est pas très bien comprise dans le débat politique général et c'est l'une des sources des malentendus entre la société et la science, dont les périodes de crise donnent la mesure. C'est pourtant là une donnée essentielle du monde d'aujourd'hui, comme l'a souligné notamment Bertrand Saint-Sernin[8]. La science est difficile à maîtriser et à synthétiser parce qu'elle est désormais entre les mains de communautés larges et ramifiées, dont le sort des sociétés dépend en partie. Il faut certainement en tirer les conséquences dans notre rapport collectif au savoir et à l'avenir. Dans cet esprit, on peut dire qu'il faut apprendre simultanément à respecter à nouveau la liberté de la recherche et à cultiver des vertus collectives d'équilibre et de sens des responsabilités dans la mise en œuvre des modèles et des expertises qui s'adossent aux connaissances fondamentales ou à la science en formation.

Face à la complexité des rapports entre attitudes, connaissances et organisation que les crises viennent rappeler, il y a lieu de s'interroger aussi sur les conceptions de la rationalité qui prétendent s'appuyer seulement sur des jugements empiriques neutres. Pour être à la hauteur des enjeux, la réponse aux crises doit s'appuyer sur une conception plus large de la rationalité. Il doit s'agir en particulier de figures de la raison qui réservent une place à la culture collective d'attitudes bien justifiées dans la pondération des raisons qui servent à se décider entre plusieurs chemins de l'avenir.

Ces figures de la raison doivent aussi nous mettre en position d'éclairer les rapports entre les aspirations légitimes qui s'expriment, dans une démarche qui relève de la conception rationnelle de la réponse aux engagements sur des jugements de valeur, plutôt que de l'oubli méthodique et superficiel des jugements de valeur en tant que

[8] Voir B. Saint-Sernin (1995), *La Raison au XXe siècle*, Le Seuil, Paris.

tels. Cela dispose aussi à prendre au sérieux les exigences de rationalité qui s'attachent à la solidité des institutions et de la structuration des pratiques.

Bibliographie

Arrow K., Fisher A.C. (1974), *Environmental Preservation, Uncertainty and Irreversibility*, «Quarterly Journal of Economics».

Henry C. (1974), *Investment Decisions under Uncertainty: the Irreversibility Effect*, «American Economic Review» 64: 1996–1012.

Piketty T. (2015), *Le Capital au XXIe siècle*, w dossier «Politiques du capital», Cités.